LA NOUE

Bulletin de liaison de l'association « Choisey et son Patrimoine »

JUILLET 2016 **Numéro: 20**

Sommaire

Page 1 : *Editorial.

*Avant-Après

Page 2 et 3: *Une vie compliquée.

*Le sauveur.

Page 4 : *Une gare à Belvoir.

*Conférence.

Editorial

Vous connaissez tous « Choisey et son Patrimoine »! Mais savez vous ce qu'on y fait?

Venez donc découvrir nos locaux à notre permanence les lundi matin de 9h30 à 11h30 (salle RDC de la mairie). Pour les personnes qui ne sont pas disponibles pendant ces horaires, prenez contact avec un adhérent, nous seront heureux de vous recevoir. Si vous possédez des documents de tous genres concernant le village , ils nous seraient bien utiles, car nous envisageons une exposition sur deux jours en 2017.Par l'intermédiaire de la « Noue » nous vous tiendrons informé de nos besoins en temps voulu.

La permanence est fermée en Juillet et Août.

Rue d'Amont dans les années 1935

l'autorisation de distribution électrique date du 12/02/1912.La rue non goudronnée apparait bien sale avec tous ses gravats et ses bouses de vache. Pas de trottoir mais des caniveaux à droite et à gauche. Devant la fabrique de meubles de Mr Boichut Auguste (actuellement au n° 40) stationne la Citroën C6 (1928/1930) du menuisier qui est probablement le premier véhicule à moteur du village. En bas à droite on remarquera un landau en osier sur roues qui servait aussi bien pour le transport du linge au lavoir que de lit pour enfant dans la maison.

Rue d'Amont en 2016

Si les habitations non guère changées, l'électricité est souterraine, l'éclairage public apparait ainsi que le tout à l'égout. La rue est goudronnée avec des trottoirs, des ralentisseurs est des passages piétons. La C6 Citroën n'existe plus, de même que la fabrique de meubles. D'autres Citroën ont pris place devant les maisons rénovées. Après les dernières vaches du « Cady » plus de bouses non plus et plus de cabotines chassant ses pauvres ruminants en les incitants à aller faire leurs besoins de l'autre coté de la rue.

Une vie compliquée

Au hasard de mes recherches dans les registres paroissiaux de la commune pour les besoins du livre, j'ai découvert un acte de mariage d'une petite fille de 12 ans et demi(1).

Voici son histoire, nous sommes en 1740.

« Je m'appelle Christine MICHELOT , je suis née à Choisey le 27/07/1740. Mon *parrein* est Dominique JEUNIER et ma *marreine* Christine GATTEFOSSET.

Mes parents se sont mariés le 27/01/1739 à Choisey. Le 11/10/1742 ma petite sœur Marie ,Anne, Claude voit le jour. Elle a pour *parrein* Claude BESSON et pour *marreine* Mademoiselle Marie, Anne, Louise de RICHARDOT(2), mais le 06/08/1743 elle meurt à l'âge de 9 mois. J'ai 2 ans.

Le lundi 27/07/1744 le jour de mon anniversaire mon Papa et ma Maman meurent à 26 et 27 ans dans la tragédie du Doubs à Choisey qui fit 25 morts par noyade (3). J'ai 4 ans et je suis orpheline.

Mon grand père maternel, Jean Louis BAUD (vigneron) est probablement mon tuteur. Par mesure de protection, il a été décidé de me marier. »

Voici l'acte de mon mariage :

« L'an 1753, le 05 mars Jean, fils d'Antoine BOICHUT laboureur à Choisey et de Jeanne PACOURET, âgé de 21 ans et demi avec l'agrément de son dit père d'une part : à Christine MICHELOZ(T) fille de furent(4) François MICHELOZ et de Marguerite BAUD âgée de 12 ans et demi avec le consentement de Jean Louis BAUD son ayeul maternel d'autre part ;ont contracté mariage et on reçu la bénédiction nuptiale après la publication des bans et la dispense au quatrième degré de consanguinité obtenue de Monsieur l'Archevêque de Besançon en date du second janvier de la dite année et toutes cérémonies dument obligées, en présence dudit Jean Louis BAUD qui a déclaré ne savoir signer, d'Antoine BOICHUT père de l'époux, Vincent LAVRUT, François LAURIMEY tous de Choisey . » PORTERET/ Curé . J'ai 12 ans et demi.

Mon grand père Jean louis BAUD, né en 1694 décède à 65 ans le 21/06/1759. J'ai 19 ans.

Jusqu'à maintenant, ma vie n'a pas été très heureuse. Je n'ai pas 20 ans et je suis enceinte de mon 1er enfant, mais 8 jours avant sa naissance ma belle mère décède le 09/01/1761. J'ai 21 ans. Avec Jean nous avons formé une grande famille .Nous avons eu 13 enfants.

Prénom	Naissance	Décès	Parrain	Marraine	Observations
1 Jean	17/01/1761 Choisey		Jean François BOUCHUT	Marguerite BAUD	
2 Jeanne Françoise	09/11/1762 Choisey		Marin PILLOT	Françoise GATTEFOSSET	X16/11/1790 Lorent JEUNIER
3 Pierre Vincent	12/11/1764 Choisey	19/01/1768 4ans Choisey	Pierre Vincent LAVRUT	Anne LAVRUT	
4 Jeanne Barbe	18/01/1767 Choisey		Jean François RUCHON	Barbe JEUNIER	
5 Jean Denis	12/12/1768 Choisey		Jean Denis BOICHUT	Jeanne Claude LAVRUT	Vivant en 1803

6 Philiberte	22/11/1770 Choisey	03/09/1783 13ans Choisey	Jean Pierre LAVRUT	Philiberte BOURGEOIS	
7 Reine	--/--1773				X 22/05/1798 Laurent BESSON Choisey
8 Anne	23/03/1774 choisey	24/03/1774 1 Jour Choisey	Jacques BOUGAUD	Anne BOICHUT	
9 Vincent	03/05/1775 choisey		Vincent JEUNIER	Françoise MOINSEY	
10 Jeanne Philiberte	--/--/1776 Thervay	25/08/1785 9 ans Choisey			Parents résidents à Thervay
11 Jean Philippe	13/02/1777 Choisey		Claude COUTERET	Philiberte MUNIER	
12 Jeanne Antoine	27/02/1779 Choisey		Antoine BAUDOT	Françoise MOINSSEY	
13 Jean Antoine	10/12/1781 Choisey		JEAN BOICHUT(frère)	Barbe LAVRUT	

A la naissance de Jean Antoine, mon ainé a 21 ans, Jean mon époux 50 ans et moi 41 ans. Quatre de nos enfants sont morts en bas âge. Les causes principales de la mortalité des enfants de moins de 10 ans étaient le résultat des canicules et des hivers très rigoureux successifs qui engendraient la perte des récoltes et contribuaient à la famine, la dysenterie et la pneumonie.

Pendant nos 47 années de mariage nous aurons vécus sous le règne des Bourbons avec les Rois louis XV, Louis XVI, la 1ère République, la convention, la révolution, la prise de la Bastille, la Marseillaise, le Directoire, le Consulat avec Bonaparte sans oublier la guillotine. Si à Choisey nous étions bien loin de tous ces tumultes ,les impôts étaient réels, tel que la taille, la gabelle, ou la dîme l'impôt ecclésiastique, pour les plus courants. J'aurai eu la joie de marier trois de mes enfants et de connaitre quatre petits enfants : Jeanne Barbe 1793, Jeanne Marie 1800, Jeanne Françoise 1802, Laurent 1803.

Nous décédons tous les deux à Choisey, Jean le 21/10/1800 (69 ans) et moi le 26/06/1803 (63 ans). Nous avons été inhumés au cimetière de l'église de Choisey. B Jeannier

* Sources: Archives municipales de Choisey. Registres paroissiaux.

(1) La majorité était de 21 ans.
(2) Melle de RICHARDOT : Fille de Pierre Louis RICHARDOT Seigneur de Choisey .Elle sera religieuse aux Dames d'Ounans à Dole en 1743 à l'âge de 17 ans.
(3) Tragédie du Doubs :Les causes de cette tragédie ne sont toujours pas élucidées (2016) . Il est fort probable que le bac effectuant la traversée du Doubs pour aller ou revenir de Villette les Dole ait eu un problème à cause d'une surcharge, une crue, un animal qui s'emballe ou le câble qui relie les deux berges cède ! Au-delà du nombre de morts combien de survivants, sachant qu'à l'époque la majorité des gens ne savaient nager. Les habits ,principalement en laine, absorbent 3 à 4 fois leurs poids en eau. Avec en moyenne10 kg d'habits pour les femmes ,une fois mouillé, il était impossible de nager .Le poids supplémentaire de 30 à 40 kg entrainait les personnes vers le fond et ce noyaient.
(4)Feu,e,es,rent : défunts.

Habits de 1750

Victor Métraille Maire de Choisey

Sauveur par deux fois en une semaine.

« Le 27 juillet 1856 à 6heure du soir. J'ai retiré un garçon de huit à neuf ans qui se noyait sous une barque à laver, la troisième en amont du pont de la Feuillée à Lyon. Ce pont est gardé par quatre lions. »

« Le 02 Aout 1856 j'ai retiré le cheval la voiture et les cartos pleins et vides d'un garçon brasseur de Charles TITON qui avait roulé au canal en amont de l'écluse a environ 200 mètres. Il n'y a point eu de perte. »*

Une gare de chemin de fer à Choisey

Séance extraordinaire du 16 janvier 1868

Présents : Mrs M Garraux adjoint, Angonin, Baudot, Bourgeois, Paillard, Lavrut Rose, Guerrin, Raffle, Gras Henry et Métraille maire.

« Le maire expose au conseil que Mr le Préfet a ordonné une enquête sur la proposition faite par la Cie du chemin de fer, d'établir sur le territoire de Foucherans la station qu'une décision ministérielle a prescrit entre Dole et Tavaux pour la desserte des carrières et des différentes industries du pays.

Il invite le conseil à examiner si le choix de cet emplacement est le plus convenable aux intérêts de la commune de Choisey et s'il n'y aurait pas lieu de présenter à l'administration des observations à se sujet conformément à l'article 9 de l'arrêté de Mr le Préfet.

Le conseil après s'être rendu compte de l'état des lieux, considérant que le centre de la commune de Choisey se trouve séparé de l'emplacement proposé par la compagnie sur le territoire de Foucherans par une distance de près de quatre kilomètres, distance dont le parcours compte deux fortes rampes, trois kilomètres de chemins de traverse et la traversée très défavorable aux charrois du village de Foucherans.

Considérant que sur un point beaucoup plus rapproché de la ligne sur le territoire même de Choisey près de l'endroit ou la ligne traverse le canal du Rhône au Rhin et ou aboutit le chemin vicinal de Choisey à Damparis entièrement en plaine, l'établissement de la station serait beaucoup plus favorable aux intérêts de la commune, à la desserte des carrières et des moulins qui se trouvent dans la voisinage que la station est appelée à desservir et à l'ensemble de tous les intérêts.

Délibère à l'unanimité qu'il n'y a pas lieu d'approuver le projet proposé par la compagnie, demande avec insistance à Son Excellence Mr le Ministre de vouloir bien fixer l'emplacement de la gare à établir en conséquence de la décision du 16 juillet 1867 dans le voisinage du canal du Rhône au Rhin près du ruisseau de la Blaine. Ainsi fait et délibéré en séance les ans, mois et jours sus dit et ont signé au registre les membres présents. »

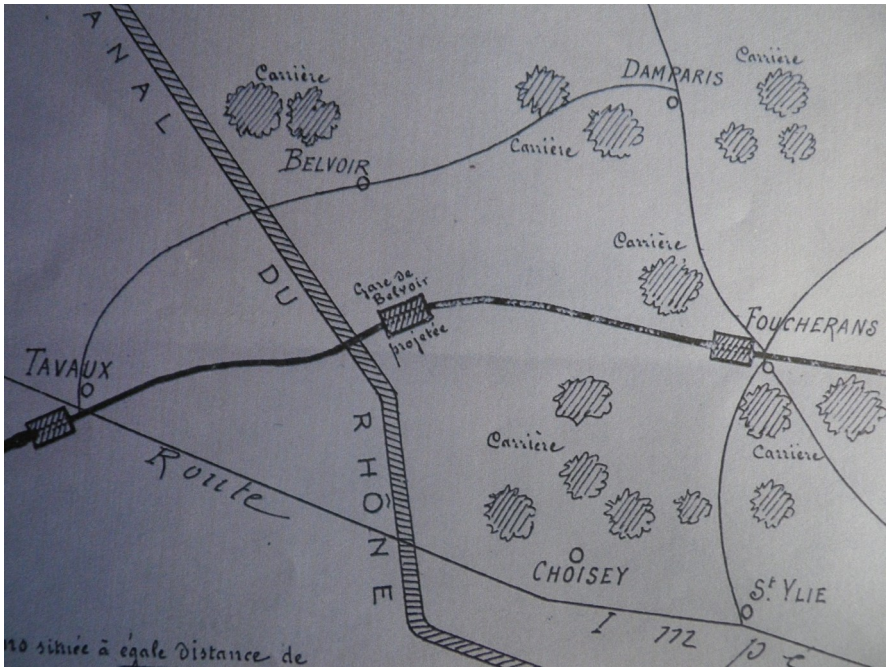

La gare de Belvoir sur la commune de Choisey aurait dû ce situer à proximité du pont ferroviaire sur le chemin qui passe devant le château de Parthey pour aller à Damparis.

Dans le cadre de l'université ouverte de Dole , Mr J CL Charnoz nous présentera une conférence sur :

« Les forges Baudin de Toulouse le Château »

vendredi 21 octobre à 20 h salle communale de Choisey. (Entrée gratuite)

Association « **Choisey et son Patrimoine** » 21, rue d'Amont 39100 Choisey

« choiseyetsonpatrimoine@gmail.com »

Directeur de publication: **Bernard JEANNIER**

Comité de rédaction: **P MACHARD ,Ch BASSON ,Cl JEUNIER, B JEANNIER, D ANGONNIN**

Mise en page: **B JEANNIER**

Impression: Proxy Repro Dole Distribution gratuite